



## Séparation avec mon ami (en concubinage)

Par **celine**, le **21/02/2009** à **23:46**

Bonjourrn Je suis en concubinage ,et je vien d' avoir une petite fille qui est agée de 3mois et je souhaite quitté mon ami parce qu 'il ne me respect plus ,est agressif avec sa fille quand t'elle pleure il ne suporte pas,il me fait peur parfois.rnMa fille porte son non il la reconnu,alors je souhaiterai savoir comment faire pour qu'elle reprenne mon non parce que je vais le quitté? et je souhaiterai savoir comment se passe la garde dois -je lui donner de temp en temp? qu'elle droit à t-il sur elle?

Par **Marion2**, le **22/02/2009** à **17:39**

Bonjour,rnrnVous saisissez le Juge aux Affaires Familiales en recommandé AR auprès du Tribunal de Grande instance.rnrnLe JAF statuera sur le montant d'une pension alimentaire et sur un droit de visite et d'hébergement.rnrnUn avocat n'est pas nécessaire.rnrnDans la mesure où votre ex-ami a reconnu l'enfant, il y a autorité parentale partagée.rnrnBon courage.